

# INVESTIR FACILE ET RESPONSABLE AVEC NOTRE SÉLECTION DE FONDS



**BGL**  
**BNP PARIBAS**

La banque  
d'un monde  
qui change



# PRÉAMBULE ET AVERTISSEMENTS

Ce document donne une description non exhaustive des services d'investissement auxquels il se rapporte et de certains risques qui y sont liés. Une décision d'investissement ne peut être prise sur la base de ce seul document et ne devrait être prise qu'après une analyse prudente des caractéristiques et risques (tels que décrits dans le Panorama de l'Investisseur (consultable sur [bgl.lu/fr/panorama](http://bgl.lu/fr/panorama)), ainsi qu'après avoir obtenu toutes les informations nécessaires.

BGL BNP Paribas, en tant qu'établissement de crédit, est soumise à la réglementation et au contrôle de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

**Nous attirons également votre attention sur le fait que :**

- **Les fonds présentés dans ce document n'offrent aucune garantie de capital, ni de rendement pour l'investisseur.**
- **Les investissements réalisés dans les fonds sont soumis aux fluctuations de marchés et aux risques inhérents aux investissements en valeurs mobilières.**
- **Avant toute souscription, nous vous recommandons de vous reporter aux prospectus et KIID (ou DICI, Document d'Information Clé pour l'Investisseur) disponibles en agence ou sur [bgl.lu/fr/kiid](http://bgl.lu/fr/kiid)**

L'ensemble des indications est fourni à titre informatif et ne constitue ni une offre, ni une sollicitation à la vente, à l'achat ou à la souscription de tout instrument financier. BGL BNP Paribas ne donne aucune assurance ou garantie, expresse ou implicite, ni ne saurait accepter aucune responsabilité quant à l'exhaustivité, l'actualité, la fiabilité ou l'exactitude de ces indications. La responsabilité de BGL BNP Paribas ou d'une personne quelconque lui étant affiliée ne pourra être recherchée suite à l'utilisation des indications fournies dans ce document. Il appartient à chaque client de procéder à son propre jugement ou au jugement de conseillers externes à la banque. Les produits financiers proposés peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays, en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il vous appartient donc de vous assurer que vous êtes autorisé(e) à investir dans ces produits.

Par ailleurs, le présent document ne constitue pas une offre de titres ou de produits financiers aux États-Unis. Ces titres et produits financiers ne sont pas enregistrés en vertu du *U.S. Securities Act* de 1933 et modifié ensuite en *Securities Act*. Les titres et les produits financiers ne peuvent être ni offerts, ni cédés aux États-Unis sans avoir été préalablement enregistrés ou exemptés d'enregistrement en vertu du *Securities Act*. Conformément à la *Regulation S* promulguée en application du *Securities Act* (la *Regulation S*), les titres et les produits financiers sont ou seront offerts exclusivement en dehors des États-Unis à un groupe déterminé d'investisseurs dans le cadre de transactions (*Offshore transactions*) avec des *Non US Persons* (tels que ces termes sont définis dans la *Regulation S*). Les titres et les produits financiers ne peuvent être offerts à nouveau et revendus qu'à des *Non US Persons* dans le cadre d'*Offshore transactions* conformément aux dispositions de la *Regulation S* relatives à la revente de titres et de produits financiers. Nul n'est obligé ou n'a l'intention de procéder à l'enregistrement des titres et des produits financiers en application du *Securities Act* ou de la réglementation financière de l'un des états des États-Unis.



# SOMMAIRE

---

<b>DONNEZ VIE À VOS PROJETS GRÂCE À L'ÉPARGNE FINANCIÈRE</b>	<b>6</b>
<b>QUELS SONT LES CARACTÉRISTIQUES ET LES AVANTAGES DES FONDS D'INVESTISSEMENT ?</b>	<b>7</b>
<b>COMPRENDRE LE COUPLE RENDEMENT/RISQUE, UNE ÉTAPE INCONTOURNABLE</b>	<b>9</b>
<b>VOTRE INVESTISSEMENT, VOTRE CONTRIBUTION À UN MONDE MEILLEUR</b>	<b>11</b>
<b>NOTRE SÉLECTION DE FONDS</b>	<b>13</b>
VALORISER SON PATRIMOINE	<b>14</b>
INVESTIR EN S'ENGAGEANT SUR UN THÈME D'AVENIR	<b>18</b>
INVESTIR PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE	<b>22</b>
<b>ET MAINTENANT...</b>	<b>24</b>
<b>REMARQUES IMPORTANTES</b>	<b>25</b>
<b>DÉFINITION DES RISQUES</b>	<b>26</b>
<b>LISTE DES CODES ISIN DE NOTRE SÉLECTION</b>	<b>27</b>

# DONNEZ VIE À VOS PROJETS GRÂCE À L'ÉPARGNE FINANCIÈRE

Épargner vous permet de préparer vos projets, faire face aux imprévus et construire votre avenir et celui de vos proches en toute sérénité. Cela vous permet de vous constituer un capital et de le valoriser en vue de financer des projets à moyen et long terme (achat immobilier, études de vos enfants, préparation de votre retraite, etc.).

À l'heure où les taux d'intérêt et les rendements des produits d'épargne bancaire sont historiquement bas, pensez à diversifier votre épargne avec des solutions financières (dépôts titres, contrats d'assurance-vie, fonds d'investissement, etc.).

L'épargne financière, via les fonds d'investissement, est souvent une solution idéale pour construire un projet à moyen ou long terme. **Accepter une partie de risque sur son épargne, tout en gardant son objectif en vue, c'est se laisser la possibilité d'obtenir une performance de son épargne en adéquation avec le temps où elle sera immobilisée.**

Les fonds d'investissement, appelés aussi OPC (Organisme de Placement Collectif), peuvent constituer ainsi une réponse particulièrement intéressante. Ils sont gérés par des professionnels et sont extrêmement variés, tant en termes de classes d'actifs (actions, obligations, etc.) que de zones géographiques, de secteurs d'activité ou de tailles d'entreprises.

Cette grande diversification permet d'optimiser le couple rendement/risque de l'investissement.

Cette brochure vous donne des informations sur la façon de choisir les fonds adaptés à votre situation et vous présente notre sélection.



## À SAVOIR

S'il est important de constituer une épargne de précaution, pour parer aux éventuels imprévus, il est tout aussi important de ne pas considérer le compte épargne comme la seule solution pour constituer une épargne, surtout si celle-ci s'inscrit sur du moyen terme (3-5 ans) ou du plus long terme (au-delà de 5 ans). Le portefeuille monétaire, réputé zéro risque, n'a jamais rémunéré aussi peu. Le zéro risque est égal à zéro rendement. Et si l'on tient compte du niveau actuel de l'inflation, il en résulte des taux de rendement négatifs pour les placements monétaires en euro. Heureusement, d'autres solutions existent !



# QUELS SONT LES CARACTÉRISTIQUES ET LES AVANTAGES DES FONDS D'INVESTISSEMENT ?

## PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Ces fonds sont gérés par des professionnels de BNP Paribas qui ont pour objectif de générer une performance équivalente ou supérieure à celle du marché sur lequel ils investissent, tout en contrôlant les risques. Ces professionnels suivent les marchés européens et internationaux quotidiennement et achètent ou vendent des valeurs en fonction de leurs analyses. Le nombre important de valeurs dans lequel un fonds investit permet de diversifier votre investissement sur de nombreux titres. Ainsi, la valorisation de votre portefeuille n'est pas liée à l'évolution du prix de seulement quelques titres détenus en direct. Les fonds d'investissement offrent, de plus, une grande souplesse : vous pouvez y souscrire pour un montant unitaire correspondant à vos possibilités d'investissement ; vous avez aussi la possibilité d'acheter et vendre des parts de fonds à tout moment.

## PRINCIPAUX AVANTAGES

- Une grande diversification.
- Un niveau de risque clairement identifié pour chaque fonds.
- Une gestion assurée par des spécialistes.
- Une performance qui suit le dynamisme des marchés.
- Un accès simple aux marchés internationaux.

## PRINCIPAUX POINTS D'ATTENTION

- Des produits liés à l'évolution des marchés financiers, qui peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse.
- Un risque de perte en capital.





## OÙ DÉTENIR MES TITRES ?

Plusieurs solutions s'offrent à vous pour réaliser votre investissement en fonds.

### **Le dépôt titres, la solution classique.**

Si les titres sont conservés plus de 6 mois, il n'y a pas d'imposition sur les plus-values<sup>1)</sup>, sauf si une participation importante est concernée (plus de 10 % du capital de la Société d'Investissement à Capital Variable).

Si vous résidez au Luxembourg et si vous réalisez moins de 500 EUR de plus-values annuelles totales, vous ne serez pas imposés<sup>1)</sup>.

Tous les fonds décrits dans cette brochure sont éligibles au dépôt titres.

### **Le dépôt titres avec investissements programmés, un outil simple pour débiter.**

Vous pouvez aussi réaliser vos investissements pas à pas, à votre rythme grâce à notre plan d'épargne programmé en fonds d'investissement Easinvest. Les avantages sont nombreux :

- Investir progressivement permet de constituer votre épargne financière pas à pas, à votre rythme. Cela minimise l'impact sur vos dépenses courantes, tout en donnant accès à un potentiel de croissance plus important que celui d'un compte épargne. Vous pouvez commencer à partir de 50 EUR par mois, sans aucun autre versement initial obligatoire.
- Avec un programme de placements décidé à l'avance, vous ne devez plus vous préoccuper du bon moment pour investir. Vos décisions ne sont plus guidées par vos émotions et vous profitez d'un effet de lissage sur votre prix d'achat moyen.
- Votre épargne n'est pas bloquée : vous pouvez interrompre les investissements à tout moment ; vous pouvez aussi vendre la totalité ou une partie des titres constitués en portefeuille à tout moment, à la valeur du marché.

Cette solution est souvent la première étape vers la constitution d'un patrimoine financier. N'hésitez pas à en parler à votre conseiller habituel ou à contacter notre Centre d'Expertise Invest au (+352) 42 42-40 04.

### **L'assurance-vie, si vous avez des objectifs de protection et de transmission de votre patrimoine financier.**

Grâce à OptiLife<sup>2</sup>, vous accédez à un contrat d'assurance-vie, véritable outil de protection et de transmission de votre patrimoine financier. En cas de décès, vous transmettez l'épargne accumulée aux bénéficiaires que vous avez désignés.

- Contrat disponible dès 10.000 EUR.
- Un seul contrat qui peut accueillir plusieurs fonds (contrat dit multi-support).
- Une gestion facilitée par la possibilité d'opérer des versements complémentaires et des retraits partiels ou totaux.

La plupart des fonds décrits dans cette brochure sont éligibles aux contrats d'assurance vie.





# COMPRENDRE LE COUPLE RENDEMENT/RISQUE, UNE ÉTAPE INCONTOURNABLE

## TOUT D'ABORD, QUELQUES DÉFINITIONS :

**La volatilité d'un placement** est sa capacité à varier, à la hausse comme à la baisse, sur un laps de temps réduit. Plus la volatilité est élevée, plus la capacité à afficher de grandes variations, en valeur, est forte.

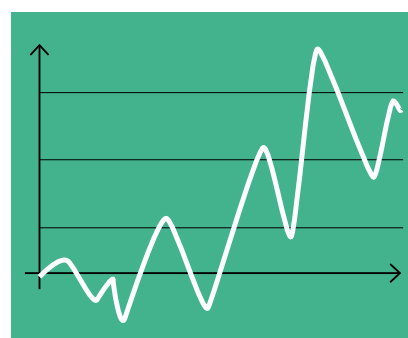
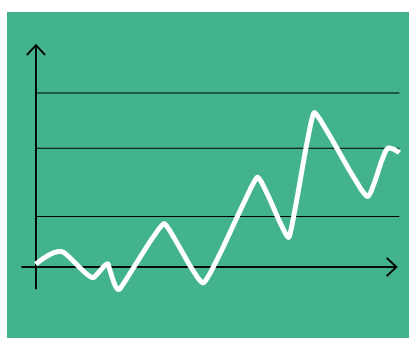
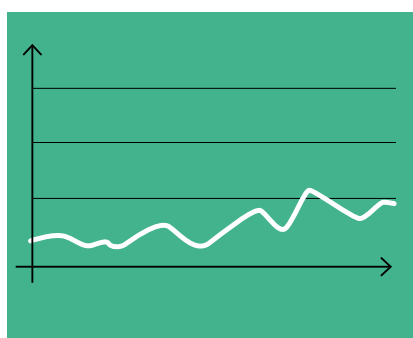
**Le risque d'un placement** est la somme des incertitudes liées à l'évolution de ce placement : le risque de perte du capital, le risque de non remboursement de certains actifs, le risque de variations des marchés sur lesquels il investit, etc. (voir Définitions des risques page 26).

**L'horizon de placement** est la période pendant laquelle un placement doit être envisagé. Cela ne signifie pas que l'argent placé est bloqué pendant toute cette période, mais c'est la période de temps réputée nécessaire à lisser la volatilité du placement et ainsi en obtenir un rendement en adéquation avec ce que l'on peut en attendre.



## COMPRENDRE LE COUPLE RENDEMENT/RISQUE

De façon générale, les placements ayant le plus fort potentiel de performance à long terme sont également les plus risqués et les plus volatils. Ils sont aussi ceux dont l'horizon de placement recommandé est le plus long. A contrario, les placements moins volatils, moins risqués et recommandés sur des horizons plus courts offriront moins de perspectives de performance à long terme.



Illustrations sur la prise de valeur de votre investissement dans le temps.

Plus le risque de perte en capital est élevé, plus la durée de détention recommandée du produit financier sera longue ; le temps permettant d'atténuer les effets de la fluctuation des marchés.

Il est donc important de vous familiariser avec ces éléments de volatilité et de risque avant de définir votre propre stratégie d'investissement. Il faut aussi tenir compte de votre situation personnelle : quand allez-vous avoir besoin de récupérer la totalité ou une partie de votre investissement ? Quels sont les raisons et objectifs de cet investissement ? Quelle est votre appétence au risque ? Allez-vous rester serein quand vous verrez votre portefeuille fluctuer en fonction de sa volatilité ?

Pour vous permettre de comprendre rapidement le niveau de risque de chaque fonds, un indicateur de risque a été créé en 2011. Cet indicateur synthétique de risque et de performance (SRRI, *Synthetic Risk and Reward Indicator*) permet aux investisseurs de comparer la totalité des produits du marché sur une même échelle de risque. Cette échelle comprise entre 1, pour les fonds les moins risqués, et 7, pour les plus volatils, figure dans le document KIID (*Key Investor Investment Document*) que votre conseiller doit vous remettre avant toute souscription et qui est consultable sur [bgl.lu/fr/kiid](http://bgl.lu/fr/kiid). Sur cette même échelle de risque, existe un autre indicateur, plus récent, pour comparer les risques et volatilités des produits entre eux. Il est appelé SRI, *Summary Risk Indicator*. Les deux indicateurs tiennent compte des risques de marchés, mais seule cette seconde notation SRI tient compte du risque crédit éventuellement lié à l'investissement. Par ailleurs, l'approche de méthodologie dite PRIIPS pour le SRI se veut plus fine que l'approche dite UCITS du SRRI. Les notations SRRI (UCITS) seront a priori abandonnées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au profit de la méthodologie SRI (PRIIPS). Le système d'évaluation de BGL BNP Paribas des risques de votre portefeuille tient d'ores et déjà compte des notations SRI (PRIIPS) des instruments qui constituent votre portefeuille.

Afin d'être transparents, nous vous avons fourni dans ce document les deux notations.

À risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

À risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



À titre indicatif, les fonds investis sur des obligations sont le plus souvent notés entre 2 et 4 ; les fonds investis en actions entre 4 et 7 ; les fonds diversifiés entre 2 et 6, en fonction de leurs expositions aux différents marchés.

## QUELLE CORRÉLATION ENTRE CES NOTATIONS ET VOTRE PROFIL D'INVESTISSEUR ?

**Profil faible** : la moyenne pondérée des risques SRI de vos investissements ne doit pas dépasser 2.

**Profil modéré** : la moyenne pondérée des risques SRI de vos investissements ne doit pas dépasser 3.

**Profil avancé** : la moyenne pondérée des risques SRI de vos investissements ne doit pas dépasser 4.

**Profil élevé** : la moyenne pondérée des risques SRI de vos investissements ne doit pas dépasser 6.

Pour indication, les dépôts en espèces (compte courants et épargne) sont notés 1.

Lorsque vous bénéficiez des conseils de BGL BNP Paribas, chaque investissement donne lieu à un *Suitability Statement*. Ce document vous est remis préalablement à la mise en exécution de l'ordre d'achat et vous permet de constater à la fois la situation actuelle du niveau de risque de votre portefeuille et la situation après l'achat que vous envisagez, au regard de votre profil d'investisseur.



**VOUS N'ÊTES PAS SEULS, NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER**

Pour mieux appréhender ces notions et vous aider à choisir les placements qui vous conviennent, n'hésitez à appeler notre Centre d'Expertise Invest.

**Centre d'Expertise Invest : (+352) 42 42-40 04**

**Du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h00.**

Vous pourrez établir un profil d'investisseur qui vous aidera à formaliser vos besoins et vos objectifs et à recevoir un conseil sur mesure.



# VOTRE INVESTISSEMENT, VOTRE CONTRIBUTION À UN MONDE MEILLEUR

Quand vous achetez un fonds, vous achetez indirectement des titres échangeables sur les marchés financiers, principalement de type action ou obligation. Les actions sont une partie du capital d'une entreprise, alors que les obligations sont une partie de leur dette. Toutes deux constituent, pour les entreprises sélectionnées dans ces fonds, des moyens de financement qui leur permettent le déploiement et le développement de leurs activités. Votre investissement contribue donc directement au fonctionnement de l'économie.

L'économie a besoin de se transformer pour relever les défis de demain afin de faire face aux nouveaux enjeux environnementaux et sociaux. Ainsi, les experts de BNP Paribas Real Estate Investment Management et de BNP Paribas Asset Management, gérants des fonds présentés dans cette brochure, apportent un soin particulier à la sélection des titres qui composent leurs fonds.

En effet, en plus des critères traditionnels de sélection de valeurs pour composer le portefeuille d'un fonds, nos partenaires appliquent des critères extra-financiers, appelés aussi critères ESG. L'intégration de ces critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance permet aux gérants de portefeuille d'identifier et d'évaluer les risques et opportunités que tous les acteurs de marchés n'ont pas forcément décelés. Depuis la fin de l'année 2019, BNP Paribas Asset Management a mis en place sa stratégie globale *Sustainability* et aligne les processus et stratégies d'investissement basés sur ces principes d'intégration ESG pour l'ensemble de ses fonds.

**Votre épargne en portefeuille prend ainsi une nouvelle dimension, celle de contribuer à une meilleure durabilité de notre économie. On parle alors d'Investissement Socialement Responsable (ISR).**

Notre expertise de plus de 15 ans dans ce domaine nous permet de vous proposer des solutions ISR performantes et pertinentes.



## CRITÈRES ESG

L'intégration de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance permet de produire de la valeur financière sur le long terme et de se prémunir contre les risques financiers, opérationnels et de réputation liés aux investissements dans des sociétés connues pour leurs mauvaises pratiques Environnementales, Sociales ou de Gouvernance. En tant qu'investisseur responsable, BNP Paribas Asset Management applique ainsi, pour tous ses investissements, des critères ESG fondés sur les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies.



## ESG RENFORCÉ

Il s'agit d'implémenter une approche renforcée des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance en investissant dans les actifs les plus durables au regard de critères de sélection spécifiques et/ou en intégrant des gammes d'exclusions plus larges.



## THÉMATIQUE

Les fonds investissent dans des entreprises qui offrent des produits et services apportant des solutions concrètes à des défis environnementaux ou sociaux spécifiques et cherchent à bénéficier de la croissance attendue dans ces secteurs tout en contribuant à la transition vers une économie inclusive et bas-carbone.



## EN RÉSUMÉ

L'**ISR** (Investissement Socialement Responsable) est l'application du concept de développement durable aux placements financiers. C'est une forme d'investissement qui, parallèlement à la recherche de performance financière, vise à générer une valeur ajoutée sociale et/ou environnementale. Pour atteindre cet objectif, la gestion ISR intègre de manière systématique des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans l'évaluation et la sélection des actifs.



Par ailleurs, Febelfin, la fédération d'institutions financières belges, a créé un label qui introduit un certain nombre d'exigences minimales. Les produits financiers durables doivent satisfaire à ces exigences, tant au niveau du processus que du portefeuille.

Cette norme de qualité a été élaborée en gardant cinq principes à l'esprit :

- L'existence d'une stratégie claire visant la durabilité.
- L'exclusion des entreprises ou activités très nuisibles.
- L'existence d'une politique transparente concernant les pratiques socialement contestables, telles que l'énergie nucléaire, l'évasion fiscale ou la peine de mort.
- Des informations claires, compréhensibles et comparables à destination de l'investisseur.
- Le contrôle indépendant du respect de la norme de qualité.

Vous retrouverez le logo Febelfin dans cette présentation pour chaque fonds ayant reçu ce label.



# NOTRE SÉLECTION DE FONDS

BGL BNP Paribas met à votre disposition une large gamme de solutions d'investissement. Voici notre sélection pour vous aider à choisir les fonds les plus adaptés à vos projets.

Chaque fonds y est présenté sous forme de fiche avec ses caractéristiques, ses avantages et ses risques. Les notations de risques y sont également indiquées.

Les fonds retenus sont regroupés autour de 3 axes majeurs.



## VALORISER SON PATRIMOINE

- BNP Paribas Euro Short Term Corporate Bond Opportunities
- BNP Paribas Sustainable Multi-Asset Stability
- Generalpart 1 World Sustainable
- BNP Paribas Diversipierre
- BNP Paribas Sustainable Multi-Asset Growth



## INVESTIR EN S'ENGAGEANT SUR UN THÈME D'AVENIR

- BNP Paribas Aqua
- BNP Paribas Climate Impact
- BNP Paribas SMaRT Food
- BNP Paribas Health Care Innovators
- BNP Paribas Disruptive Technology



## INVESTIR PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

- BNP Paribas Europe Multi-Factor Equity
- BNP Paribas US Multi-Factor Equity
- BNP Paribas Emerging Equity



## DES CONSEILS ET UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉS À VOS BESOINS

Tous nos conseils et notre accompagnement sur cette sélection de fonds sont déjà inclus dans nos offres de banque au quotidien Essentiel. Pour en bénéficier, il vous suffit de contractualiser cette demande de conseil en vous rendant en agence et en remplissant un profil d'investisseur.

Si vous souhaitez être conseillé(e) sur d'autres supports financiers et si votre patrimoine investi est supérieur à 50.000 EUR, vous pouvez également souscrire à notre offre Direct Invest<sup>+</sup>.

Quelle que soit votre situation, votre conseiller en agence ou notre Centre d'Expertise Invest se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet.



## VALORISER SON PATRIMOINE

Les fonds diversifiés représentent une solution simple pour constituer un premier portefeuille en épargne financière, vous permettant de valoriser votre patrimoine tout en tenant compte de votre profil de risque. Ces fonds peuvent également servir de cœur de portefeuille, lui conférant ainsi une précieuse stabilité.

La doctrine populaire « Il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier » illustre parfaitement ce que l'économiste américain Harry Markowitz nous décrivait déjà au milieu du siècle dernier. Et cela demeure une règle incontournable encore aujourd'hui : répartir ses investissements dans différentes classes d'actifs, sur différentes zones géographiques, sur différents secteurs, etc. permet de réduire le risque global de son investissement et d'en optimiser le rendement. Les fonds ci-après vous permettent cette grande diversification sans avoir à gérer vous-même la répartition par secteur, par marché ou par classe d'actifs.



### AUTREMENT DIT...

Les actifs financiers ont la particularité de ne pas tous évoluer de la même façon. Chaque marché possède sa propre logique de progression et peut être influencé indépendamment par des événements extérieurs. C'est pourquoi, en diversifiant vos placements, vous pouvez profiter des éventuelles opportunités de hausse des différents marchés ou réduire l'impact d'une baisse d'un marché particulier sur l'ensemble du portefeuille.

Les fonds diversifiés sélectionnés ci-après permettent de répondre à des objectifs de performance et de risque différents. Ils sont classés du moins risqué au plus risqué.



## BNP PARIBAS EURO SHORT TERM CORPORATE BOND OPPORTUNITIES



SRRI (Méthodologie UCITS)  
SRI (Méthodologie PRIIPS)



### CARACTÉRISTIQUES

Investir dans des obligations d'entreprises européennes.

Un portefeuille à forte conviction offrant une allocation flexible en obligations, libellées en euro, d'entreprises industrielles et financières de notation *Investment Grade* et pouvant également allouer tactiquement une portion maximale de 40 % de ses actifs en *High Yield*.

**Investment Grade** : obligations d'entreprises de haute qualité de crédit, notées de AAA à BBB (S&P) ou Aaa/Baa3 (Moody's).

**High Yield** : obligations d'entreprises notées en-dessous de BBB- (S&P) ou Baa3 (Moody's).

### AVANTAGES

- Investir dans la dette d'entreprises européennes tout en bénéficiant d'un risque modéré.
- Profiter d'une gestion flexible pour tirer parti des opportunités du marché des obligations de crédit, libellées en euro, avec un objectif de rendement supérieur aux obligations d'État.

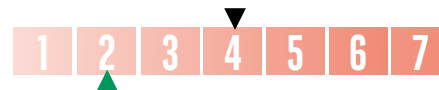
### RISQUES

Ce fonds est exposé notamment aux risques suivants : opérationnel et lié à la garde, de taux, de crédit, de liquidité, de contrepartie et lié aux instruments dérivés.

## BNP PARIBAS SUSTAINABLE MULTI-ASSET STABILITY



SRRI (Méthodologie UCITS)  
SRI (Méthodologie PRIIPS)



### CARACTÉRISTIQUES

Investir dans un fonds diversifié à l'international, d'une grande flexibilité et socialement responsable.

Les investissements sont sélectionnés principalement selon une approche « ESG renforcé » qui consiste à sélectionner les entreprises les plus durables au regard de critères de sélection spécifiques et/ou intégrer des gammes d'exclusions plus larges. Le fonds consacre une part plus importante aux obligations dans son allocation d'actifs, ce qui lui permet une approche plus défensive.

### AVANTAGES

- Une grande diversification, aussi bien géographique que par classe d'actifs, permettant d'améliorer le couple rendement/risque.
- Bénéficier d'une approche défensive et très flexible adaptant l'allocation du portefeuille à la conjoncture économique.
- Une épargne utile au travers d'Investissements Socialement Responsables (ISR).

### RISQUES

Ce fonds est exposé notamment aux risques suivants : opérationnel et lié à la garde, actions, de crédit, de taux, de liquidité et de contrepartie.

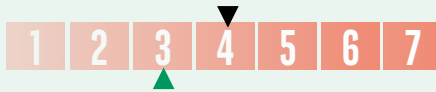


Pour plus d'informations, vous êtes invité(e) à consulter les KIID et prospectus disponibles en agence et sur [bgl.lu/fr/kiid](http://bgl.lu/fr/kiid) et [bnpparibas-am.lu](http://bnpparibas-am.lu)



# GENERALPART 1 WORLD SUSTAINABLE

SRRI (Méthodologie UCITS)  
SRI (Méthodologie PRIIPS)



Generalpart 1 World Sustainable est un fonds durable qui se distingue sur le marché luxembourgeois par son caractère innovant. En effet, il vous offre une solution clé en main vous permettant de combiner :

- Une épargne utile au travers d'investissements socialement responsables (ISR).
- Une approche très flexible visant à adapter la composition du portefeuille.
- Une diversification de votre épargne sur un vaste univers d'investissement, à l'échelle mondiale, en investissant dans plusieurs classes d'actifs.
- Un accès à des fonds et des trackers de dernière génération qui intègrent des critères ISR, permettant d'allier innovation et tarification attractive.

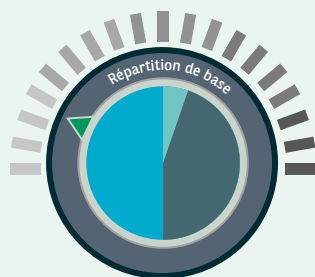
## CARACTÉRISTIQUES

### UN FONDS ISR

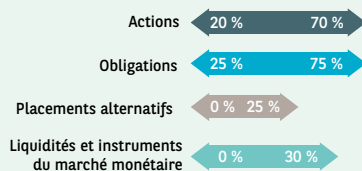
L'investissement socialement responsable (ISR) est une forme d'investissement qui vise à générer des performances financières tout en apportant une valeur ajoutée sociale et/ou environnementale. Pour atteindre cet objectif, l'ISR intègre de manière systématique, en plus des critères financiers habituels, des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprise dans l'évaluation et la sélection des actifs. Réel levier de rendement potentiel à long terme, la prise en compte de critères durables dans la sélection d'actifs permet d'identifier les entreprises qui sont mieux armées sur le long terme parce qu'elles ont choisi d'anticiper en réduisant leurs dépenses d'énergie, en contrôlant les risques environnementaux et/ou en proposant des produits et services contribuant à résoudre des problèmes socio-environnementaux. Tout en consolidant les bases de leur croissance à long terme, elles renforcent ainsi leur image auprès de leurs clients et investisseurs.

### UN FONDS FLEXIBLE

Une gestion active et souple est réalisée par des professionnels de l'investissement. La composition du fonds, qui peut être très flexible, s'adapte en fonction des anticipations de l'équipe de gestion ainsi que des conditions de marchés et des perspectives économiques.



### FLEXIBILITÉ D'INVESTISSEMENT



Flexibilité d'investissement



### UN FONDS INTERNATIONAL DIVERSIFIÉ

Les performances des marchés financiers varient année après année. Il est donc difficile d'anticiper les classes d'actifs, les zones géographiques ou les secteurs qui vont le mieux performer. Ainsi, une diversification réfléchie et cohérente est essentielle afin d'optimiser le rendement et de réduire le risque global du portefeuille. C'est pourquoi, Generalpart 1 World Sustainable permet de vous exposer, via des trackers et des fonds communs de placement, à des actions et des obligations issues des principaux marchés internationaux.

### AVANTAGES

- Une épargne responsable : la sélection des titres qui composent le portefeuille est assurée, en plus des critères financiers habituels, par des critères additionnels pour le développement durable appliqué à la finance, les critères ESG (Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance).
- Une gestion multi-actifs et flexible.
- Une diversification internationale.
- Une sélection de fonds et de trackers ISR innovants.

### RISQUES

Ce fonds est exposé notamment aux risques suivants : actions, de liquidité, de crédit, de taux, de contrepartie, de change et lié aux instruments dérivés, opérationnel et lié à la garde.



Pour plus d'informations, vous êtes invité(e) à consulter les KIID et prospectus disponibles en agence et sur [bg.l.lu/fr/kiid](http://bg.l.lu/fr/kiid) et [bnpparibas-am.lu](http://bnpparibas-am.lu)





## BNP PARIBAS DIVERSIPIERRE

SRRI (Méthodologie UCITS)  
SRI (Méthodologie PRIIPS)



### CARACTÉRISTIQUES

Investir dans l'immobilier de la zone euro.

Ce fonds, géré par BNP Paribas Real Estate Investment Management, vous permet de suivre l'évolution du marché de l'immobilier en zone euro tout en diversifiant les classes d'actifs. Le portefeuille cible est en effet composé à 60 % de biens immobiliers réels, mais aussi d'actions foncières et d'obligations foncières pour conférer au titre une liquidité supérieure à celle de la plupart des produits immobiliers. Le fonds vise une performance liée à la fois aux revenus locatifs de ses biens et à l'optimisation de la valorisation de ses biens en portefeuille.

### AVANTAGES

- Une gestion assurée par les experts de l'immobilier du Groupe BNP Paribas.
- Un accès simple à un marché immobilier commercial, souvent difficile d'approche pour un particulier.
- Une offre accessible, avec un minimum de souscription de 100 EUR.
- Une grande disponibilité de son épargne grâce à un titre liquide tous les 15 jours, plus liquide qu'un bien immobilier.

### RISQUES

Ce fonds est exposé notamment aux risques suivants : lié à la détention et à la gestion d'actifs immobiliers, opérationnel et lié à la garde, actions, de crédit et de taux, de liquidité et de contrepartie.

## BNP PARIBAS SUSTAINABLE MULTI-ASSET GROWTH



SRRI (Méthodologie UCITS)  
SRI (Méthodologie PRIIPS)



### CARACTÉRISTIQUES

Investir dans un fonds diversifié à l'international, d'une grande flexibilité et socialement responsable.

Les investissements sont sélectionnés principalement selon une approche « ESG renforcé » qui cible les entreprises qui offrent des produits et services apportant des solutions concrètes aux défis environnementaux et sociaux. Le fonds consacre une part plus importante aux actions dans son allocation d'actifs, ce qui lui permet une approche plus dynamique.

### AVANTAGES

- Une grande diversification, aussi bien géographique que par classe d'actifs permettant d'améliorer le couple rendement/risque.
- Bénéficier d'une approche dynamique et flexible adaptant l'allocation du portefeuille à la conjoncture économique.
- Une épargne utile au travers d'Investissements Socialement Responsables (ISR).

### RISQUES

Ce fonds est exposé notamment aux risques suivants : opérationnel et lié à la garde, actions, de crédit, de taux, risque de liquidité et de contrepartie.



Pour plus d'informations, vous êtes invité(e) à consulter les KIID et prospectus disponibles en agence et sur [bgl.lu/fr/kiid](http://bgl.lu/fr/kiid) et [bnpparibas-am.lu](http://bnpparibas-am.lu)





## INVESTIR EN S'ENGAGEANT SUR UN THÈME D'AVENIR

Ces fonds permettent de placer vos investissements actions sous le signe d'une thématique innovante, en accédant à des entreprises et organismes qui intègrent dans leur activité des problématiques telles que :

- L'accessibilité à l'eau potable pour toutes les populations.
- La lutte contre le changement climatique.
- L'alimentation produite de manière responsable.
- La demande croissante des services de santé.
- Les technologies de rupture.

Investir dans des fonds avec une thématique innovante, c'est ainsi contribuer à créer de la valeur non seulement pour votre épargne mais aussi pour la société dans son ensemble.



## BNP PARIBAS AQUA



SRRI (Méthodologie UCITS)  
SRI (Méthodologie PRIIPS)



### CARACTÉRISTIQUES

Investir dans les actions de sociétés qui contribuent à faciliter l'accès à une eau de qualité pour le plus grand nombre.

Ces sociétés bénéficient d'un potentiel de croissance supérieur à celui du reste de l'économie. Quatre facteurs expliquent cela :

- Le dérèglement climatique.
- La piètre qualité de l'eau.
- La croissance du niveau de vie dans les pays émergents.
- L'obsolescence des installations d'adduction d'eau dans les pays développés.

### AVANTAGES

- Investir dans un fonds actions légèrement défensif qui devrait profiter de la croissance attendue des sociétés du monde de l'eau sur le long terme.
- Investir utile en finançant les entreprises qui concourent à l'approvisionnement en eau du plus grand nombre.

### RISQUES

Ce fonds est exposé notamment aux risques suivants : actions, de liquidité, de contrepartie, opérationnel et lié à la garde, lié aux instruments dérivés, lié au *Stock Connect* de Shanghai – Hong Kong.

## BNP PARIBAS CLIMATE IMPACT



SRRI (Méthodologie UCITS)  
SRI (Méthodologie PRIIPS)



### CARACTÉRISTIQUES

Investir dans les actions des sociétés qui apportent des solutions aux problèmes du réchauffement climatique.

Ces sociétés, principalement de petite ou moyenne capitalisation, agissent soit en faveur de la réduction des émissions de gaz à effets de serre, soit pour adapter les nouveaux paradigmes climatiques. Ces solutions s'inscrivent dans différents domaines comme l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, le recyclage des déchets, la construction et la rénovation de systèmes d'adduction d'eau ou encore le traitement et le recyclage des eaux usées.

### AVANTAGES

- Investir dans un fonds actions qui devrait pouvoir bénéficier du potentiel de surperformance qu'offriront les sociétés environnementales dans le cadre de la lutte inéluctable contre le réchauffement climatique.
- Investir utile en finançant les entreprises qui s'emploient à lutter efficacement contre le réchauffement climatique et ainsi réorienter les modes de consommation et de production vers des schémas plus durables.

### RISQUES

Ce fonds est exposé notamment aux risques suivants : actions, de liquidité, de contrepartie, opérationnel et lié à la garde, lié aux instruments dérivés, lié au *Stock Connect* de Shanghai – Hong Kong.



Pour plus d'informations, vous êtes invité(e) à consulter les KIID et prospectus disponibles en agence et sur [bgl.lu/fr/kiid](http://bgl.lu/fr/kiid) et [bnpparibas-am.lu](http://bnpparibas-am.lu)



## BNP PARIBAS SMART FOOD



SRRI (Méthodologie UCITS)  
SRI (Méthodologie PRIIPS)



### CARACTÉRISTIQUES

Investir dans les actions des sociétés internationales du secteur de l'alimentation qui concourent à diminuer les pollutions, à lutter contre le réchauffement climatique et à promouvoir une nourriture de qualité.

Ces sociétés opèrent, entre autres, dans la fabrication de machines agricoles moins gourmandes en énergie, la production d'emballages biodégradables, la recherche d'engrais organiques non polluants ou l'installation de systèmes d'irrigation au goutte à goutte. Par ailleurs, le fonds s'interdit d'investir dans les entreprises aux pratiques contraires à l'éthique ou encore dans celles produisant des OGM, du Bisphénol A ou des colorants artificiels.

### AVANTAGES

- Investir dans un fonds d'actions très défensif qui devrait bénéficier à terme du potentiel de croissance qu'offrent les sociétés du secteur de l'alimentation qui œuvrent à la réduction des pollutions, à la lutte contre le réchauffement climatique ou à la promotion d'une nourriture de qualité.
- Investir utile en souscrivant à un des rares fonds environnementaux de la catégorie Alimentation ou Agriculture qui se démarque par la stricte application des principes de précaution élémentaires et l'approche responsable de sa sélection de titres. C'est ce que signifie son acronyme SMaRT Food : *Sustainably Manufactured and Responsibly Transformed Food* (en français : Nourriture produite et transformée de manière responsable et durable).

### RISQUES

Ce fonds est exposé notamment aux risques suivants : actions, de liquidité, de contrepartie, opérationnel et lié à la garde, lié aux instruments dérivés, lié au *Stock Connect* de Shanghai - Hong Kong.

## BNP PARIBAS HEALTH CARE INNOVATORS



SRRI (Méthodologie UCITS)  
SRI (Méthodologie PRIIPS)



### CARACTÉRISTIQUES

Investir dans des actions à travers le monde dans le secteur de la santé.

La croissance de la population mondiale et du niveau de vie dans les pays émergents et l'évolution démographique (vieillesse de la population) entraînent une demande croissante envers les soins de santé. Le fonds veut profiter de la croissance attendue de ce secteur en investissant dans des thèmes très innovants, avec une large portée et un impact économique et social considérable. Le portefeuille est composé d'une cinquantaine d'actions.

### AVANTAGES

- Bénéficier d'un rendement potentiel intéressant à long terme en investissant dans les soins de santé dont la demande est croissante.
- Profiter de notre expertise dans le secteur des soins de santé ; l'équipe de gestion capitalise plus de 20 années d'expériences sur le sujet.

### RISQUES

Ce fonds est exposé notamment aux risques suivants : opérationnel et lié à la garde, actions, liquidité.



Pour plus d'informations, vous êtes invité(e) à consulter les KIID et prospectus disponibles en agence et sur [bgl.lu/fr/kiid](http://bgl.lu/fr/kiid) et [bnpparibas-am.lu](http://bnpparibas-am.lu)

# BNP PARIBAS DISRUPTIVE TECHNOLOGY



SRRI (Méthodologie UCITS)  
SRI (Méthodologie PRIIPS)



## CARACTÉRISTIQUES

Investir dans des actions d'entreprises internationales à la pointe de l'innovation technologique.

Les progrès réalisés dans plusieurs nouvelles technologies, comme le cloud computing, la robotique, l'automatisation, les objets connectés et l'intelligence artificielle, créent de nouveaux modèles d'entreprise complètement inédits. L'impact de ces technologies de rupture touche non seulement le secteur technologique, mais aussi de nombreux autres secteurs, comme l'industrie, les services financiers, la santé, la consommation et l'énergie. Ces nouvelles technologies permettent aux entreprises d'accroître leur efficacité et d'offrir de nouveaux produits et services.

## AVANTAGES

- Tirer parti de la dynamique et de la croissance du secteur des technologies.
- Investir dans des sociétés innovantes dont les technologies de rupture bouleversent les modèles économiques et modifient profondément le fonctionnement des entreprises.

## RISQUES

Ce fonds est exposé notamment aux risques suivants : actions, de liquidité, opérationnel et lié à la garde et de change.



Pour plus d'informations, vous êtes invité(e) à consulter les KIID et prospectus disponibles en agence et sur [bgl.lu/fr/kiid](http://bgl.lu/fr/kiid) et [bnpparibas-am.lu](http://bnpparibas-am.lu)





## INVESTIR PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Cette sélection a pour but de mettre en avant des fonds sur des marchés spécifiques à fort potentiel afin de vous permettre de mieux diversifier vos poches actions au sein de votre portefeuille en accédant aux actions de grandes entreprises à l'échelle régionale (Europe, États-Unis, pays émergents). Grâce à leur implantation dans les plus grandes économies et à leur exposition à la croissance mondiale, ces entreprises affichent une solide santé financière et des perspectives bénéficiaires attractives.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Les États-Unis et l'Europe disposent des marchés financiers les plus développés du monde. Ces derniers regroupent des sociétés financièrement solides, connues sur la scène mondiale et dont le modèle de fonctionnement a déjà fait ses preuves. Ces sociétés réalisent une grande partie de leurs résultats dans des marchés émergents en forte croissance. Les marchés émergents disposent d'entreprises dynamiques qui bénéficient d'un niveau de compétitivité élevé – source d'exportations – et de l'expansion des classes moyennes – source de consommation.

## BNP PARIBAS EUROPE MULTI-FACTOR EQUITY



SRRI (Méthodologie UCITS)  
SRI (Méthodologie PRIIPS)



### CARACTÉRISTIQUES

Investir dans des actions européennes.

Le fonds est investi en actions de grandes sociétés européennes. Le portefeuille est construit selon une approche quantitative consistant à sélectionner chaque titre selon 4 critères : niveau de valorisation de l'action, profitabilité de l'entreprise, niveau de risque observé et performance récente du titre. Il est diversifié sectoriellement et offre un excellent couple rendement/risque.

### AVANTAGES

- Profiter de l'attractivité des actions européennes qui devraient bénéficier d'une solide croissance économique et de la politique monétaire accommodante de la BCE permise par une inflation toujours basse.
- Bénéficier d'un processus de gestion solide combinant quatre styles d'investissement reconnus pour être des moteurs de performance au sein de l'univers des actions.

### RISQUES

Ce fonds est exposé notamment aux risques suivants : actions, opérationnel et lié à la garde, de liquidité.



Pour plus d'informations, vous êtes invité(e) à consulter les KIID et prospectus disponibles en agence et sur [bgl.lu/fr/kiid](http://bgl.lu/fr/kiid) et [bnpparibas-am.lu](http://bnpparibas-am.lu)



## BNP PARIBAS US MULTI-FACTOR EQUITY



SRRI (Méthodologie UCITS)  
SRI (Méthodologie PRIIPS)



### CARACTÉRISTIQUES

Investir dans des actions américaines.

Le fonds investit dans des actions d'entreprises américaines. Le portefeuille est construit selon une approche quantitative consistant à sélectionner chaque titre selon 4 critères : niveau de valorisation de l'action, profitabilité de l'entreprise, niveau de risque observé et performance récente du titre. Il est diversifié sectoriellement et offre un excellent couple rendement/risque.

### AVANTAGES

- Profiter de l'attractivité des entreprises américaines qui comptent parmi les plus importantes du monde.
- Bénéficier d'un processus de gestion solide combinant quatre styles d'investissement reconnus pour être des moteurs de performance au sein de l'univers des actions.

### RISQUES

Ce fonds est exposé notamment aux risques suivants : opérationnel et lié à la garde, actions, liquidité, de change.

## BNP PARIBAS EMERGING EQUITY



SRRI (Méthodologie UCITS)  
SRI (Méthodologie PRIIPS)



### CARACTÉRISTIQUES

Investir dans des actions de sociétés de grande qualité des pays émergents au potentiel de croissance intéressant.

Le fonds investit dans les actions des marchés émergents et permet aux investisseurs de bénéficier de la croissance relativement élevée de ces pays et des entreprises qui y sont implantées localement. L'investissement se concentre sur des entreprises de grande qualité avec des modèles d'entreprises au profil varié, un potentiel de croissance intéressant et dotées d'une forte liquidité. Les titres sont choisis après une analyse approfondie qui comprend une comparaison avec les concurrents, non seulement au niveau local, mais aussi à l'échelle mondiale.

### AVANTAGES

- Diversifier son portefeuille actions tout en profitant du dynamisme des sociétés des pays émergents.
- Bénéficier d'une stratégie couvrant toutes les capitalisations (petites, moyennes, grandes) cherchant ainsi à exploiter tout le potentiel du champ des opportunités.

### RISQUES

Ce fonds est exposé notamment aux risques suivants : actions, de liquidité, opérationnel et lié à la garde, lié au *Stock Connect* de Shanghai - Hong Kong, marchés émergents, de change.



Pour plus d'informations, vous êtes invité(e) à consulter les KIID et prospectus disponibles en agence et sur [bgl.lu/fr/kiid](http://bgl.lu/fr/kiid) et [bnpparibas-am.lu](http://bnpparibas-am.lu)



# ET MAINTENANT...

Nous savons qu'il n'est pas évident de prendre ses premières décisions d'investissement. Pourtant, ce n'est pas aussi compliqué qu'il n'y paraît. Lancez-vous !

## VOUS SOUHAITEZ AGIR SEUL :

- Connectez-vous au Web Banking (site ou application).
- Remplissez un profil d'investisseur (partie connaissance et expérience seulement).
- Passez vos ordres de bourse.
- En cas de difficultés, contactez le Centre d'Expertise Invest.

## VOUS SOUHAITEZ L'AIDE D'UN CONSEILLER :

- Prenez contact avec votre conseiller en agence ou directement avec le Centre d'Expertise Invest afin de convenir d'un rendez-vous.
- Remplissez un profil d'investisseur (parties connaissance et objectifs) qui vous sera remis.
- Avec l'aide d'un conseiller, choisissez les fonds sur lesquels vous souhaitez investir.
- Suivez l'évolution de votre portefeuille quand vous le souhaitez sur le Web Banking (site et application).
- Avec votre conseiller en agence ou du Centre d'Expertise Invest, faites le point régulièrement sur vos investissements.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

- Avant chaque transaction, vous êtes informé(e) des coûts que va générer votre investissement, que l'ordre soit passé par téléphone, via le Web Banking sur le site ou sur l'application.
- Des portefeuilles modèles sont disponibles pour vous aider à constituer votre portefeuille ; ils peuvent être modifiés, avec l'aide d'un conseiller, en fonction de vos objectifs et de vos envies.



### VOUS N'ÊTES PAS SEULS, NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER

Pour mieux appréhender ces notions et vous aider à choisir les placements qui vous conviennent, n'hésitez à appeler notre Centre d'Expertise Invest.

**Centre d'Expertise Invest : (+352) 42 42-40 04**

**Du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h00.**

Vous pourrez établir un profil d'investisseur qui vous aidera à formaliser vos besoins et vos objectifs et à recevoir un conseil sur mesure.



# REMARQUES IMPORTANTES

Les fonds décrits dans ce document présentent un risque de perte en capital et sont exposés notamment aux risques suivants : actions, taux, crédit, obligations convertibles, marchés émergents, matières premières, lié à la détention et à la gestion d'actifs immobiliers, change et contrepartie, opérationnel et lié à la garde, liquidité, capital, lié aux instruments dérivés, liés au Shanghai – Hong Kong *Stock Connect*. Par ailleurs, l'investisseur est averti que son placement en fonds va supporter des frais qui auront une incidence sur le montant du capital investi et sur le rendement du placement (commissions de souscription du fonds dans un dépôt-titres, frais d'entrée et d'arbitrage du contrat d'assurance-vie, frais de gestion annuelle du contrat d'assurance vie ou du dépôt titres, ainsi que les frais de gestion internes à chacun des fonds).

Frais liés au fonds : voir KIID du fonds disponible sur [bgl.lu/fr/kiid](http://bgl.lu/fr/kiid) ou sur demande en agence.

Frais de courtage transactionnel (achat/vente) : en fonction de votre offre, voir notre brochure tarifaire sur notre site [bgl.lu/fr/kiid](http://bgl.lu/fr/kiid) ou sur demande en agence.

Pour une définition et une description plus complète des risques, merci de vous reporter à la documentation réglementaire de chaque fonds (dernier prospectus, document d'information clé pour l'investisseur, derniers rapports semestriels et annuels), disponible sur [bgl.lu/fr/kiid](http://bgl.lu/fr/kiid) et [bnpparibas-am.lu](http://bnpparibas-am.lu). Toute souscription ne peut être effectuée que sur base de ces documents.

Il est de la responsabilité de tout intéressé potentiel de s'assurer de l'adéquation entre ses investissements et sa situation particulière et qu'il comprenne tous les risques liés à ses investissements. Les informations contenues dans le présent document sont fournies à titre indicatif, ne valent que pour le moment où elles ont été données et ne constituent ni des conseils juridiques et fiscaux, ni une sollicitation ou recommandation à l'investissement.

Aucune garantie n'est donnée quant à leur exactitude et leur exhaustivité. Les résultats enregistrés par le passé ne constituent pas une garantie de rendement pour l'avenir et la banque n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne le rendement de ces valeurs dans l'avenir. La responsabilité de la banque ne saurait être engagée ni par ces informations ni par les décisions que toute personne pourrait prendre sur leur fondement. Les fonds décrits dans cette brochure sont de droit luxembourgeois et français et sont conformes à la directive européenne 2009/65/CE. Avant de souscrire, vous devez lire attentivement le KIID ou les prospectus, disponibles en agence et sur [bgl.lu/fr/kiid](http://bgl.lu/fr/kiid).

L'investisseur est averti que son capital investi peut ne pas lui être totalement restitué car les fonds décrits dans ce document présentent un risque de perte en capital.

Les conseils de la banque sont donnés en tenant compte de votre profil d'investisseur. Les conseillers sont à votre disposition pour toute question ou demande d'information.



# DÉFINITION DES RISQUES

**Risque lié aux actions :** les placements en actions sont exposés à d'importantes fluctuations des cours, notamment imputables aux mauvaises nouvelles concernant l'émetteur ou le marché.

**Risque de crédit :** risque de dégradation de la signature d'un émetteur ou sa défaillance pouvant entraîner une baisse de la valeur des instruments financiers qui lui sont associés.

**Risque de taux :** les taux d'intérêts sont influencés par différents éléments et événements tels que les politiques monétaires, les taux directeurs, l'inflation, etc. Il est demandé à l'investisseur une attention particulière sur le fait qu'une hausse des taux d'intérêt signifie une baisse de valeur des investissements en obligations et autres titres de créances.

**Risque de contrepartie :** lié à la capacité de la contrepartie, sur les marchés de gré à gré, à respecter ses engagements, tels que le paiement, la livraison ou le remboursement.

**Risque lié aux instruments dérivés :** l'utilisation de produits dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.

**Risque de liquidité :** le fonds peut vouloir vendre un actif financier à un moment souhaité et avoir des difficultés en raison d'un manque d'acheteurs. Ceci peut également avoir un impact sur la valeur du fonds.

**Risque de change :** les fluctuations des taux de change peuvent affecter la valeur des parts du fonds, à la hausse comme à la baisse.

**Risque opérationnel et lié à la garde :** certains marchés (marchés émergents) offrent moins de sécurité que la plupart des marchés réglementés des pays développés. Les prestations relatives à la conservation et à la liquidation effectuées pour le compte du compartiment investi sur ces marchés pourraient donc s'avérer plus risquées. Le risque opérationnel est le risque lié aux contrats sur les marchés financiers, aux opérations de *back office*, à la garde des titres, ainsi qu'aux problèmes administratifs susceptibles d'entraîner une perte pour les compartiments.

**Risque marchés émergents :** les fonds investissant sur les marchés émergents sont susceptibles d'afficher une volatilité supérieure à la moyenne en raison d'un haut degré de concentration, d'incertitudes accrues résultant de la moindre quantité d'informations disponibles, de la moindre liquidité ou d'une plus grande sensibilité aux changements affectant les conditions de marché. En outre, certains marchés émergents offrent une sécurité moindre que la plupart des marchés développés internationaux et certains d'entre eux ne sont pas considérés à l'heure actuelle comme des marchés réglementés.

**Risque lié au Stock Connect de Shanghai – Hong Kong :** la liste des titres éligibles pourra être sujette à modification. Si une action ne fait plus partie des titres éligibles pour une négociation via le *Stock Connect*, l'action ne peut être que vendue et non achetée. Cela peut avoir une incidence sur le portefeuille d'investissement ou sur les stratégies des investisseurs.

**Risque lié à la détention et à la gestion d'actifs immobiliers :** les facteurs suivants sont notamment susceptibles d'avoir un impact négatif sur la valeur des actifs immobiliers.

- Les risques liés à la conjoncture économique, politique, financière, internationale, nationale ou locale qui pourraient affecter la demande ou la valorisation des actifs immobiliers.
- Les conditions locales du marché immobilier et la situation financière des locataires des actifs immobiliers.
- La modification des régimes fiscaux locaux et des contraintes législatives et réglementaires.
- Les risques liés à l'environnement ainsi qu'à l'évolution des réglementations associées.
- Les risques liés à l'exploitation des actifs immobiliers dans le cadre d'investissements dans des secteurs spécifiques (santé, hôtellerie, etc.).

# LISTE DES CODES ISIN DE NOTRE SÉLECTION

NOM DU FONDS	TYPE DE PART	DEVISE	CODE ISIN
BNP Paribas Euro Short Term Corp Bond Opportunities	Capitalisante	EUR	LU0099625146
	Distributive	EUR	LU0099624925
BNP Paribas Sustainable Multi-Asset Stability	Capitalisante	EUR	LU1956159773
	Distributive	EUR	LU1956159856
Generalpart 1 World Sustainable	Capitalisante	EUR	LU0006371735
	Distributive	EUR	LU0006371784
BNP Paribas Diversipierre	Distributive	EUR	FR0011513563
BNP Paribas Sustainable Multi-Asset Growth	Capitalisante	EUR	LU1956155946
	Distributive	EUR	LU1956156084
BNP Paribas Aqua	Capitalisante	EUR	LU1165135440
	Distributive	EUR	LU1165135523
	Capitalisante	USD	LU1620156130
	Distributive	USD	LU1620156213
	Capitalisante	USD return hedged	LU1596574779
	Distributive	USD return hedged	LU1543694498
BNP Paribas Climate Impact	Capitalisante	EUR	LU0406802339
	Distributive	EUR	LU0406802685
	Capitalisante	USD	LU1721428347
BNP Paribas SMaRT Food	Capitalisante	EUR	LU1165137149
	Distributive	EUR	LU1165137222
	Capitalisante	USD	LU1721429402
	Capitalisante	USD return hedged	LU1342921050
	Distributive	USD return hedged	LU1721429741
BNP Paribas Health Care Innovators	Capitalisante	EUR	LU0823416762
	Distributive	EUR	LU0823416929
	Capitalisante	USD	LU0823416689
BNP Paribas Disruptive Technology	Capitalisante	EUR	LU0823421689
	Distributive	EUR	LU0823421846
	Capitalisante	USD	LU0823421333
	Distributive	USD	LU0823421416
	Capitalisante	EUR hedged	LU1844093135
	Capitalisante	EUR	LU1956135328
BNP Paribas Europe Multi-Factor Equity	Distributive	EUR	LU1956135591
	Capitalisante	USD	LU1956163023
BNP Paribas US Multi-Factor Equity	Distributive	USD	LU1956163296
	Capitalisante	EUR	LU1956163379
	Distributive	EUR	LU1956163452
	Capitalisante	EUR hedged	LU1956163536
	Capitalisante	USD	LU0823413587
	Distributive	USD	LU0823413660
BNP Paribas Emerging Equity	Capitalisante	EUR	LU0823413074
	Distributive	EUR	LU0823413157

**Hedged (part H) :** Ces sous-catégories visent à couvrir le risque de change du portefeuille du compartiment par rapport à leur devise de référence. En cas de changements de la valeur nette d'inventaire du portefeuille et/ou en cas de souscriptions et/ou de rachats, cette couverture sera mise en œuvre dans la mesure du possible et dans les limites spécifiques (en cas de dépassement de ces limites, la couverture sera ajustée). Par conséquent, nous ne pouvons garantir que le risque de change sera totalement supprimé.

**Return Hedged (part RH) :** Ces sous-catégories visent à couvrir le rendement du portefeuille dans la devise comptable du compartiment (et non les expositions de change sous-jacentes) face à la devise indiquée dans la dénomination de la sous-catégorie. En cas de changements de la valeur nette d'inventaire du portefeuille et/ou en cas de souscriptions et/ou de rachats, cette couverture sera mise en œuvre dans la mesure du possible selon des limites spécifiques (en cas de dépassement de ces limites, la couverture sera ajustée).

## RETROUVEZ LES HORAIRES DE NOS AGENCES



[bgl.lu/fr/agences](https://bgl.lu/fr/agences)

## CONTACTEZ-NOUS



(+352) 42 42-40 04



[info@bgl.lu](mailto:info@bgl.lu)



[bgl.lu](https://bgl.lu)

## SUIVEZ-NOUS



### **BGL BNP PARIBAS**

50, avenue J.F. Kennedy – L-2951 Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg : B 6481

Communication Marketing janvier 2021



**BGL  
BNP PARIBAS**

La banque  
d'un monde  
qui change